

Vis ta Ville

Le magazine des Divionnais

#39 ✨ AVRIL 2025



CITOYENNETÉ
L'AUTOPARTAGE
À LA CITÉ 30...

ÇA ROULE !

❖ **ACTIVITÉS PHYSIQUES**

LE SPORT INCARNE
UN ÉTAT D'ESPRIT

PAGE 7



❖ **CITOYENNETÉ**

DES STRUCTURES POUR AIDER
LES FEMMES ET LES FAMILLES

PAGE 12

INSTANTS CHOISIS



MARCHÉ DE NOËL. Cette année, le marché intercommunal de Noël s'est déroulé à **Marles-les-Mines**. Cadeaux, objets de décoration pour les fêtes, discussions en famille autour d'un chocolat chaud, animations, avec parade lumineuse et spectacle pyrotechnique.



CADEAUX DE NOËL. Dans la hotte de la commune, nos **800 écoliers** ont trouvé un livre et d'une coquille (ainsi que une clé USB pour les CM2). Quant aux **390 collégiens**, ils ont reçu une place de cinéma.



COLIS DE NOËL. Les élus Divionnais sont allés à la rencontre **des aînés de 80 ans et plus** afin de leur remettre le traditionnel colis de Noël de la municipalité. Au total 292 paniers garnis dont 216 pour les personnes seules et 76 pour les couples ont été offerts.



SÉJOUR À LA MONTAGNE. 5 jours de ski, 1 séance de cani-rando, 1 randonnée en raquettes, 1 visite à l'écomusée de la faune... pour les **35 Divionnais** de 7 à 17 ans en vacances à Saint-Léger-les-Mélèzes dans les Hautes-Alpes. Un séjour pour cultiver la confiance en soi !



AMBIANCE FESTIVE. Les Enchanteurs, pour leur 26^e édition, étaient de retour sur Divion. La ville a accueilli le 8 mars deux groupes lors d'une soirée divertissante aux accents latino : **Rumbakana** aux influences traditionnelles dotées d'une énergie incroyable et le **DJ Gambeat** fusionnant musique latine, reggae et électro.



PETITE ENFANCE. Huit activités étaient proposées aux enfants jusque 6 ans à la salle Coluche dans le cadre de la semaine nationale de la petite enfance. Le service Petite enfance avait concocté un programme d'animation sur le thème « Encore, jouer à l'infini ! » pour le développement et l'éveil des tout-petits, rassembler parents et enfants, soutenir la parentalité.



Cérémonie 2025 des vœux à la population. Adeline Buchot, licenciée au club local de judo a reçu un trophée pour son parcours en parajudo sur la saison 2023-2024. Léonard Nowoczyn, licencié au club Artois athlétisme a lui reçu également un trophée.

AGIR EN RESPONSABILITÉ : C'EST SURTOUT REGARDER VERS L'AVENIR...

Dans un monde où l'individualisme prend trop de place, nous avons la chance de vivre dans une commune où la solidarité demeure une valeur forte.

Cet engagement collectif nous permet de relever les défis de demain avec sérénité et optimisme.

Notre responsabilité ne se limite pas à la gestion du présent, elle consiste à bâtir un avenir ambitieux et durable. Cela passe par des choix forts : des investissements dans l'éducation, la culture, le sport, la sécurité, accompagnés d'un cadre de vie qui favorise l'épanouissement de tous.

Comme tout ménage, il nous faut aller au rythme de nos finances.

Cela passe avant tout par une gestion rigoureuse, exigeante, garante de notre capacité à concrétiser nos engagements

sans alourdir la charge financière pesant sur les citoyens.

Il nous revient d'être proactifs, de prendre des décisions qui façonnent la ville de demain. Les projets que nous lançons aujourd'hui sont pensés pour répondre aux besoins présents et futurs, mais aussi pour inscrire notre territoire dans une dynamique d'avenir.

Ainsi, à l'image de la jeunesse, nous devons rester en mouvement, refuser l'immobilisme et l'autosatisfaction.

« NOTRE RESPONSABILITÉ NE SE LIMITE PAS À LA GESTION DU PRÉSENT, ELLE CONSISTE À BÂTIR UN AVENIR AMBITIEUX ET DURABLE »

Notre ambition est intacte, notre énergie est entière, et notre « cap » est clair, continuer à construire, avec vous et pour vous, une ville qui grandit, qui innove et qui regarde toujours devant.

**Votre maire dévoué,
Jacky LEMOINE**



Vis ta ville - Magazine de la ville de Divion - 1 rue Louis Pasteur - 62 460 Divion
Tél. 03 21 64 55 70 - Courriel : mag-vistaville@ville-divion.fr
Responsable de publication : Jacky Lemoine, maire,
Conception graphique, rédaction, crédits photos : Stéphanie Roussel,
Christophe Hannebouv - Impression : Julien jopub - Tirage : 3 300 exemplaires
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2025 / Avril 2025 / N° 39 - 11^e année - Magazine périodique.

P. 4 | Vie municipale

- Noces de platine
- Séances de vaccination
- Faire un don au Secours populaire
- Une nouvelle ceinture noire

P. 6 | Vie économique

- Les nouvelles adresses

P. 7 | Sport

- Le sport incarne un état d'esprit

P. 8 | Citoyenneté

- L'autopartage à la Cité 30
- La mobilité pour tous les âges

P. 11 | Information

- Enquête sur les supports de communication

P. 12 | Citoyenneté

- Problèmes de violences, problèmes familiaux...

P. 13 | Travaux

P. 14 | Tribunes

P. 15 | Vie pratique

- État-civil
- Numéros utiles
- Une médiatrice santé à vos côtés
- Accompagnement à la parentalité
- Economisez sur vos dépenses de chauffage
- Vérifiez vos titres d'identité

Noces

Le platine pour les époux Schepens

Michel Schepens et Zoé Fauquembergue ont fêté le 8 janvier 70 ans de mariage, un événement peu courant. C'est dans l'intimité de leur foyer et en présence de leurs enfants que Jacky Lemoine, maire, a félicité le couple.

Cette belle et longue histoire d'amour a débuté en 1952 lorsqu'ils se rencontrent au cinéma « Le Casino » à Bruay. Les amoureux s'unissent le 8 janvier 1955 à la mairie de Lapugnoy. Mariée, Zoé suivra Michel, militaire durant 31 ans, « nous avons déménagé 14 fois avant de nous établir définitivement sur Divion, dans la maison des parents de mon mari ». Une carrière dans l'infanterie débutée comme soldat 2^e classe qui s'achèvera au grade de major. Aujourd'hui, le couple est à la tête d'une belle famille de 4 enfants, 8 petits-enfants et de 15 arrière-petits-enfants. Un amour qui dure dans le temps comme le platine, un métal précieux et unique.



Ils nous ont quittés

Edmonde Carnel

Edmonde, décédée le 14 décembre 2024 à 88 ans, a été commerçante dans le quartier du Transvaal. Elle a géré pendant des années, le magasin familial d'alimentation avec son mari Léonce.

A sa retraite, elle devient la présidente du club Joliot-Curie, à la Cité 34, une fonction qu'elle a exercée pendant plus de 20 ans aux cotés de ses nombreux amis.

Nous retiendrons d'Edmonde son dévouement et son engagement en sa qualité de commerçante et aussi de présidente d'association.



Bernard Muzik

Bernard, décédé le 23 février à l'âge de 67 ans était une figure locale de notre commune. Ce passionné des lettres et des mots était, depuis 13 ans le président du club de scrabble duplicate. Accueillant et humain, il aimait les échanges, les rencontres avec d'autres associations de passionnés de scrabble. Avec son club, il participait activement à la vie municipale. Bernard aimait la richesse de notre langue française.



Sécurité

Ils sont toujours vigilants

L'opération « Citoyens vigilants » est bien plus que jamais vaillante sur notre commune. Toujours motivés, les habitants référents poursuivent avec engouement leur mission citoyenne de vigilance. En décembre, une réunion a rappelé les modalités de fonctionnement ainsi que le bon comportement attendu pour garantir l'efficacité du dispositif. Ils ont exprimé leur volonté de renforcer la communication entre eux.

Pour rappel, lorsque les citoyens vigilants remarquent quelque chose de suspect, de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens, ou captent des retours d'informations des habitants de leurs quartiers, ils remontent ces problèmes auprès de la police rurale ou du commissariat qui agit en conséquence.



SÉANCES DE VACCINATION POUR TOUS

Rougeole, oreillons, rubéole, coqueluche, hépatite B, diphtérie, tétanos poliomyélie, méningite, ... Mes vaccins et ceux de mes enfants sont-ils à jour ? Il est important de vérifier sa protection vaccinale. Il est possible de faire le point mais aussi de se faire vacciner si vous êtes éloigné du système de soins.

Le **centre de vaccination ABL 62** propose des séances sans avance de frais, sans rendez-vous et près de chez vous à destination des enfants de plus de 6 ans et des adultes. Le centre est ouvert à tous, mais cible en priorité les personnes en situation de précarité. N'oubliez pas de vous munir de votre carnet de santé ou de vaccination.



- Deux sites vous accueillent :**
- en mairie de 10h à 12h les jeudis 15 mai et 17 juillet
 - à l'Espace de vie sociale, 23 rue Jupiter - Cité 30 les mercredis 9 avril et 11 juin

JOURNÉE DE LA SOLIDARITÉ AVEC LE SECOURS POPULAIRE

Le Secours populaire organisait une journée de la solidarité en février afin de glaner des fonds à destination de ses actions en faveur des familles bénéficiaires. Pour cet après-midi festif qui combinait musique, chants et danse, le comité avait fédéré plusieurs associations soit pour animer ce moment soit pour aider le jour J.

L'objectif étant de collecter des dons financiers, alimentaires et des produits d'hygiène qui font défaut (lessive, gel douche, shampoing, dentifrice).

Il est encore et toujours possible de faire des dons.

Contact sur place à l'Espace solidarité, rue Louis Pasteur – derrière la salle des fêtes du Centre.



Sport

Une nouvelle ceinture noire au Judo club



Hugo Brame, 17 ans, vient d'obtenir fin janvier la ceinture noire, 1^{er} Dan, « l'aboutissement de tous les efforts réalisés pour décrocher ce titre. C'est un rêve de gamin. Quand j'ai su le résultat j'étais très ému ! » Hugo, il a débuté cet art martial à 3 ans au judo club de Divion avec Caroline Bentein, la directrice technique. Hugo s'investit dans l'encadrement des plus jeunes en partici-

pant aux entraînements ou lors de stages, « afin de transmettre ce que j'ai acquis au fil de mes 14 années de judo ». Son prochain objectif serait d'aller chercher le 2^e Dan.

Santé

Complémentaire santé

Drive assurance propose une complémentaire santé compétitive sans condition de ressources. Pas de questionnaire médical, pas de limite d'âge.

Plusieurs formules sont possibles à des tarifs attractifs. Renseignements sur place. Possibilité de se déplacer à votre domicile.

Permanences les 1^{er} et 3^e lundis du mois sur rendez-vous au C.C.A.S.

Christelle Bracq - 06.65.25.51.18

Citoyenneté

Recherche matériel

POUR LA HOUBLONNIÈRE

L'association « Les 5 quartiers » constituée en 2024 gère la houblonnière (plantation, entretien et récolte).

Pour atteindre leurs objectifs, les membres recherchent du matériel (même à remettre en état) : une brouette, sécateurs, grands ciseaux, bèches, râteaux, seaux, pulvérisateurs, attaches, échelles, bacs de récupération d'eau de pluie...

Si vous êtes intéressés par ce projet citoyen, vous pouvez rejoindre ce sympathique groupe de Divionnais passionnés, vous serez les bienvenus !

Contact :
les5quartiers@hotmail.com

 [les 5 quartiers](https://www.facebook.com/les5quartiers)



Le service cadre de vie a réalisé et installé des carrés bois grillagés à la houblonnière contre les rongeurs

Mon pied de Houblon

Une nouvelle distribution de pieds de houblon à l'attention des Divionnais était organisée le samedi 22 mars par la ville. L'action citoyenne « **Mon pied de houblon** » autour de cette culture chez et par les habitants avec la réalisation d'une bière se poursuit.

LES NOUVELLES ADRESSES

L'atelier beauté

Salon de beauté

L'enseignante accueille et chouchoute les amatrices de bien-être. Avec ses mains expérimentées, **Tiphanie Delfosse**, l'esthéticienne propose : soins du visage et du corps, modelages relaxants, maquillage, épilations, ongles, beauté des pieds, extensions de cils. Ici, tout est conçu pour un moment de sérénité, avec des produits naturels, bio et végan. Et pour choyer vos proches : carte cadeau, bijoux en acier inoxydable et produits de beauté bio.



L'atelier beauté - 12 place des Martyrs
06.59.87.17.68 - Réservation sur Planity ou par téléphone

Chassemarket

Articles de chasse et de loisir en ligne

L'enseigne aux milliers de références s'est installée en novembre à Divion.



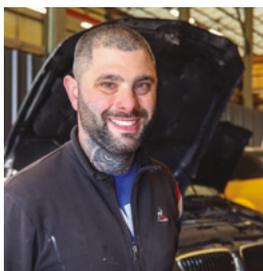
Sur le site, retrouvez un important choix d'articles, d'équipements et d'accessoires en tout genre pour la chasse, le tir sportif ou de loisir, la randonnée mais aussi des produits pour les agents de sécurité. Livraison rapide sous 48h. Le client peut communiquer directement en ligne. Il est possible également de retirer une commande à l'entrepôt.

Chassemarket.com - 13 rue Arthur Lamendin
09.72.12.77.56

KB Automobile Mécanique & carrosserie

Kevin Baillou, à 33 ans, continue d'évoluer avec son entreprise, après 3 ans à son compte et 12 années au sein d'un garage.

Depuis le 1^{er} janvier, il s'est installé sur la route nationale, où il a agrandi ses services. Spécialiste en mécanique, il s'occupe des véhicules thermiques et en carrosserie sur toutes les marques, même les plus récentes. Il travaille également avec les assurances pour le remplacement de pare-brise et vend des voitures d'occasion à prix abordables.



K.B automobile
10, rue Achille Bodelot - 06.46.51.52.86

Coralie. B

Salon de coiffure

Le salon Coralie. B vous accueille pour des prestations de qualité dans une ambiance conviviale. Forte de 11 années d'expérience, **Coralie**, coiffeuse spécialisée en coloration et balayage, prend soin de ses clients dans un cadre spacieux et chaleureux.



Coupe femme, brushing, balayage, coupe homme à l'américaine ou dégradé... un service qui s'adresse aux femmes, hommes et aux enfants. Réservez directement en ligne sur Planity ou par téléphone.

Coralie. B - 20 bis rue Jean Jaurès - 03.21.68.82.35

North Tattoo

Salon de tatouage

Thibaut Deschamps a ouvert son salon, North Tattoo Shop. Passionné par le dessin depuis son plus jeune âge, il a affiné son style au fil des années pour proposer des tatouages uniques et sur-mesure.



Spécialisé en Dot Work et Whip Shading, il réalise des tatouages très contrastés, jouant sur les ombrages et la lumière. Son travail, uniquement en noir et blanc, couvre un large éventail de styles.

North Tattoo Shop
20 bis Rue Jean Jaurès -
07.56.89.15.46 - tibo.shop@icloud.com

Hypnopera Cabinet d'hypnothérapie

L'hypnothérapie, c'est l'utilisation de l'hypnose à des fins thérapeutiques via une approche douce et positive.

Guillaume Gras, natif de Divion, vient d'ouvrir son cabinet rue Émile Basly. À l'écoute, respectueux, bienveillant avec une formation solide en hypnose clinique et d'une expérience dans le secteur social, Guillaume s'engage pleinement à vous aider. Pour lui, l'hypnose représente une méthode naturelle et efficace pour provoquer des changements positifs et durables.



Hypnopera - 22 rue Émile Basly
Infos & RDV : 06.01.30.54.77 - hypnopera@gmail.com - www.hypnopera.com

Activités physiques

LE SPORT INCARNE UN ÉTAT D'ESPRIT

Le sport était à l'honneur lors de la cérémonie des vœux 2025. Le sport éducatif, le sport santé, le sport inclusion, le sport solidaire, le para-sport, le sport associatif... La ville offre une palette de possibilités sportives à tous les niveaux et à tous âges. Une thématique soutenue par Arnaud Bloch, conseiller municipal, délégué aux sports. Commentaires sportifs.



Que représente le sport pour vous au niveau local ?

Au-delà de la performance physique – trop souvent la norme – le sport est aussi et avant tout, une grande aventure humaine, fédératrice et génératrice de solidarité. Le sport incarne un état d'esprit, il est porteur de nombreuses valeurs qui contribuent au développement personnel et à la cohésion sociale. La municipalité soutient fidèlement les actions qui favorisent aujourd'hui et favoriseront demain le développement du sport sur notre commune.

Et concrètement sur le terrain ?

Nos deux éducateurs sportifs, Benjamin et Julien, enseignent et transmettent de nombreuses valeurs tout au long de l'année avec la découverte et la pratique de sports auprès des écoliers, lors de stages sportifs, au sein de l'école de foot. Autre exemple, la création d'une passerelle entre le monde scolaire, le collège, le monde associatif et le club de badminton avec la mise en place d'une section sportive. La ville a participé financièrement à la prise en charge d'un intervenant. Dans un autre registre, les parcours du cœur, les activités physiques adaptées ou de remise en forme avec l'Ufolep, les séances physiques pour les seniors... contribuent au bien-être sportif pour tous.

Que pensez-vous de nos clubs sportifs ?

Ils sont indispensables sur une commune. Ils permettent aux Divois la pratique sportive à différents niveaux. Si notre tissu associatif est dynamique et performant, c'est grâce aux nombreux dirigeants, bénévoles qui s'investissent sans compter pour le sport. A ce titre, lors du Forum des associations, nous célébrons via *Les étoiles du sport*, les sportifs qui se sont illustrés et les bénévoles. Notre ville comptabilise **14 clubs sportifs** qui regroupent **1 238 licenciés**.

Quel soutien financier ?

25 000 € sont consacrés pour le transport des écoliers aux différentes activités sportives et pour les éducateurs. Une enveloppe de **30 000 €** est dédiée au fonctionnement des clubs. Le budget total alloué au sport dépasse les **70 000 €** sans compter la masse salariale. Notre ville dispose d'équipements pour la pratique : salles de sport, terrains de foot, terrains multisports. Concernant le complexe sportif Andrée Caron, cet équipement - qui a déjà 32 ans de service - devrait être réhabilité en 2026. Ces travaux de rénovation nécessaires sont estimés à plus de 3,5 millions d'euros. Nos services réfléchiront avec les associations concernées pour préparer cette période de travaux.



Une vue du projet de rénovation de la salle de sports Andrée Caron, rue du 19 mars.

L'AUTOPARTAGE À LA CITÉ 30 : ÇA ROULE !



La station d'autopartage se situe rue Jupiter devant l'Espace de vie sociale

Dans quelques jours, le service d'autopartage à destination des habitants de la Cité 30 sera opérationnel. Ce nouveau dispositif développé par le service citoyenneté fait suite aux études menées par la collectivité pour mieux répondre aux attentes des habitant(e)s en termes de mobilité. Il permettra de « désenclaver » la population de la Cité 30 dans leurs déplacements au sein de la commune mais également en périphérie. Comment ça marche ?

1. Autopartage : De quoi parle-t-on ?

L'autopartage permet à plusieurs personnes de partager un véhicule commun. Ce système consiste à mettre à disposition des moyens de transport pour des usagers, avec une durée et une destination de leur choix, sous certaines conditions d'utilisation. Les voitures peuvent appartenir à une collectivité, comme une mairie par exemple.

2. L'autopartage à Divion : comment ça marche ?

Les habitants de la Cité 30 pourront réserver l'un des deux véhicules électriques acquis par la ville pour leurs déplacements. Ces voitures sont accessibles via un protocole simple destiné aux personnes majeures résidant exclusivement dans le quartier de la Cité 30.

3. Quels véhicules électriques sont disponibles ?

- Une AMI Citroën : de 2 places, sans permis nécessaire. Par contre, il faut être titulaire du **permis AM (page 9)**
- Une Dacia Spring : de 4 places pour les titulaires du permis B.

4. Je souhaite bénéficier de ce service ?

Les étapes à suivre :

1. Je constitue un dossier et signer la convention (**voir encadré, « le dossier » page 9**)
2. Je réserve un créneau
3. Je récupère les clés le jour de la réservation à l'Espace de vie sociale, après un rappel des consignes
4. Je réalise mon déplacement durant le temps imparti
5. Je ramène le véhicule à la station de départ.

5. Comment réserver un véhicule ?

Trois moyens pour réserver :

- À l'accueil de la mairie : **03.21.64.55.73**



CITOYENNETÉ

- Par courriel : autopartage@ville-divion.fr
- À l'Espace de vie Sociale, 23 rue Jupiter : **06.46.17.86.83 / Yassin Dali.**

6. Détails pratiques

Critères d'éligibilité :

- Avoir plus de 18 ans
- Résider à la Cité 30

Tarifs :

- 3 € pour une demi-journée
- 6 € pour une journée entière

Plages horaires :

- 9h - 12h
- ou
- 13h - 16h

Zones de déplacement :

- Sur Divion
- Autour de Divion sur un rayon de 20 km pour l'AMI et de 60 km pour la Dacia (selon l'autonomie de la batterie).



**N'ATTENDEZ PLUS, RÉSERVEZ VOTRE VÉHICULE
ET PROFITEZ DE CE NOUVEAU SERVICE PRATIQUE !**

Laurent Dernoncourt
conseiller municipal
délégué à la citoyenneté



Un projet expérimental

Dans notre belle commune de Divion qui se compose de 5 quartiers, la Cité 30 est celui qui est le plus excentré géographiquement du centre-ville.

Avec une infrastructure routière ne permettant pas le passage d'un circuit de transport en commun reliant directement le quartier au coeur de la ville, ce quartier est le plus mal desservi de la commune. Cela engendre une problématique d'isolement d'une partie de la population.

Fort de ce constat et des expressions des habitant[e]s, la collectivité a décidé d'expérimenter un service d'autopartage. Il permettra aux habitants de se rendre en centre-ville afin de bénéficier des services de proximité et des commerces

mais également en périphérie de la ville. En effet, même à l'ère du « tout » numérique, il reste des formalités administratives, des besoins de soins et des achats qui nécessitent de se déplacer physiquement.

Afin de donner corps à ce projet expérimental permettant de répondre aux besoins des habitants et dans sa démarche éco-responsable, la collectivité a choisi la mise à disposition de véhicules électriques en autopartage. Ces 2 voitures pourront être réservées et utilisées par les personnes du quartier via des modalités et un coût marginal comme précisé ci-dessus. Ce projet expérimental va débiter en avril pour une durée d'une année.

Coût du projet : 41 841,31 € dont 2 subventions :
21 000 € de la Région et 2 500 € de l'État
+ Forfait annuel bornes électriques : 1 159 €



LE DOSSIER

D'une durée d'un an, il est constitué avant la première réservation d'un véhicule. L'utilisateur doit présenter son permis valide (l'original et non une photocopie) et un justificatif de domicile récent. Dans le règlement qu'il signe, il s'engage au respect du matériel, du code de la route (Rappel : c'est le chauffeur qui paie l'amende), à ne pas conduire sous l'emprise de drogue, d'alcool et de médicaments, de toujours être titulaire du permis entre le temps de la réservation et le jour J, à rendre le véhicule en bon état, à ne pas le prêter à une tierce personne...

PASSER VOTRE PERMIS AM

La ville vous aide

Le permis AM (apprenti motocycliste) est obligatoire pour conduire l'AMI Citroën. Ce permis (anciennement Brevet de sécurité routière) est délivré à l'issue d'une formation théorique et d'une formation pratique d'une durée minimale de 8 heures dans une auto-école.

Dans le cadre de la mobilité, la ville a dégagé une enveloppe de 3 000 € et peut financer le passage de ce permis pour ceux qui désirent l'obtenir.

Contact :
efi@ville-divion.fr

La mobilité pour tous les âges

La mobilité est un facteur d'autonomie, d'inclusion sociale et de qualité de vie. Afin de répondre aux besoins des jeunes, des adultes et des seniors des dispositifs existent afin de garantir des déplacements accessibles et adaptés. Récapitulatif.

TRANSPORTS EN COMMUN POUR TOUS

Le **réseau Tadao** couvre l'ensemble du territoire, avec des lignes reliant non seulement les grands centres urbains mais aussi les zones plus petites et les communes avoisinantes. Le **service de Proxibus** s'adresse spécifiquement aux personnes à mobilité réduite, tandis que les **circuits scolaires** sont accessibles à tous, scolaires ou non. www.tadao.fr



UN SOUTIEN AUX SENIORS

Pour les plus de 62 ans n'ayant pas de véhicule, le **service Taxy Seniors** permet des déplacements gratuits sur simple inscription. Ce service, mis en place en 2007, offre une solution de transport pour les personnes âgées, garantissant leur mobilité. **Inscription au C.C.A.S au 03.21.61.91.75**



ENCOURAGER L'ÉCOLOGIE ET L'AUTONOMIE

► Des initiatives sont également prises pour encourager l'utilisation de modes de transports écologiques. Une **aide à l'achat d'un vélo** est proposée pour encourager les déplacements à deux roues, qu'il s'agisse d'un vélo classique ou à assistance électrique. www.divion.fr - www.bethunebruay.fr



► Par ailleurs, le **programme Pass'Code** soutient les jeunes de 16 à 25 ans dans le financement d'une partie de leur permis de conduire en échange de missions bénévoles auprès des services municipaux. **8 jeunes en 2024 et 10 jeunes en 2025 en ont bénéficié.**

► **Bouger malin.** Développer par la communauté d'agglomération (CABBALR), le **paire de covoiturage** permet de garer sa voiture et de faire un geste pour l'environnement. A Divion, pour « covoiturer » dans de bonnes conditions, pour les passagers comme pour les conducteurs, rien de mieux qu'un point de rencontre et d'arrivée facile d'accès et sécurisé au niveau de l'échangeur de la RD 302 / RD 301 (rond-point avenue Paul Plouviez). 49 places dont 4 réservées aux PMR et un abri vélo.



ÉDUCATION À LA MOBILITÉ POUR LA JEUNESSE

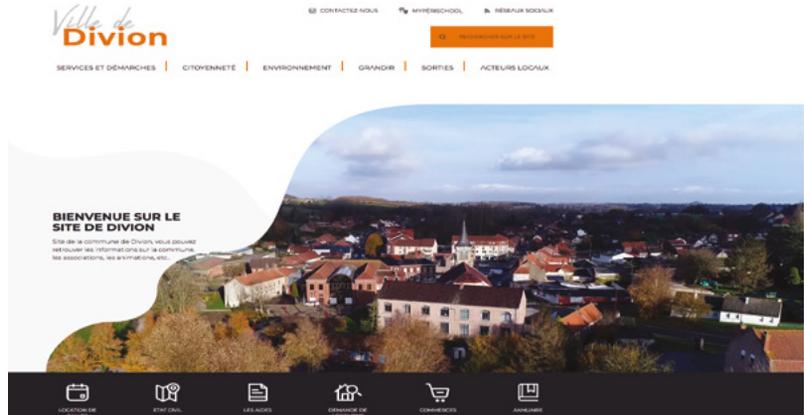
Dans le cadre de son projet éducatif, le service jeunesse accompagne les jeunes à comprendre et à maîtriser la mobilité. Des actions concrètes sont organisées, comme des rallyes mobilité où les jeunes doivent se rendre à des destinations spécifiques en utilisant les transports en commun. Ces initiatives permettent aux jeunes de se familiariser avec les réseaux de transport, tout en développant l'autonomie. Déplacements en vélos lors des stages sportifs ; des forums de l'emploi (avec la PIJ) sont l'occasion pour les jeunes de se déplacer en bus et en train.



Retrouvez les infos sur  [DivionJeunesse](https://www.facebook.com/DivionJeunesse)

Enquête

Connaissez-vous les moyens de communication de la ville ?



NUMÉRIQUE

➤ **Site Internet** : Le site internet permet de vous informer sur ce qui se passe dans la ville (page accueil + les actualités + les événements), mais également de trouver un annuaire des services municipaux, des commerces, des associations...

Nouveaux services : une billetterie en ligne, une carte interactive.

divion.fr

➤ **La page Facebook** : Informations, services, actualités. Cliquez sur j'aime pour les intégrer à votre fil de discussion. Les pages Jeunesse et Culture complètent l'offre.

➤ **L'application mobile** : Vous permet de recevoir informations, alertes » et services pratiques en temps réel sur votre téléphone. Une notification vous informe dès qu'une nouvelle annonce est publiée.

➤ **La Newsletter** : Abonnez-vous pour recevoir les événements et actualités directement dans votre boîte mail

VERSION PAPIER

➤ **Vis ta ville** : vous le recevez dans votre boîte aux lettres 4 fois sur l'année. Vous pouvez choisir de ne plus recevoir la version papier et lire ou télécharger à partir du site, la version numérique (en bas de la page d'accueil).

➤ **L'Agenda** : 6 numéros annuels. Vous retrouvez toutes les informations, actualités, manifestations orchestrées par la ville et par les associations locales. Vous êtes informés des services mis en place à destination des Divionnais. Vous pouvez aussi le lire ou le télécharger à partir du site.



CONTRIBUEZ à l'enquête sur les supports de communication

Dans le cadre d'une réflexion sur les moyens de communication, la ville souhaite recueillir vos besoins et souhaits d'évolution. Cela nous permettra de mieux adapter les informations et leurs supports à vos attentes et à vos pratiques.

Accordez-nous quelques minutes pour répondre à ce questionnaire via le formulaire en ligne.

Vous pouvez y répondre :

- En scannant le QR code
- En y accédant via le site internet : divion.fr
- En le récupérant à l'accueil de la mairie



A déposer en mairie ou à retourner par mail à communication@ville-divion.fr

Vos suggestions nous permettront de construire une communication municipale plus proche de vos attentes.

Vous remerciant par avance de votre collaboration dans la vie communale.

Problèmes de violences, problèmes familiaux...

Des structures pour aider LES FEMMES ET LES FAMILLES



Et si vous étiez victime de violences conjugales au sein du couple ? Celles-ci concernent les femmes, les hommes (oui, cela existe !), les enfants, les personnes vulnérables. Les formes de violences peuvent être **verbales, matérielles, physiques, psychologiques, économiques, administratives et sexuelles**. Ces violences sont punies par la loi.

Des associations et organismes publics peuvent vous venir en aide sans porter aucun jugement. Divion est partenaire du réseau départemental de lutte contre ces violences. Une référente VIF (Violence Intra Familiale) peut vous aider.

LA VIE ACTIVE

**Violences : sortez du silence !
Oser en parler !**

Gratuit, anonyme et confidentiel, un accueil de jour pour les personnes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales est ouvert la semaine. Des professionnels sont à l'écoute et apportent informations, aides, soutien, orientation et sécurité.

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 17h

La vie active - 30 rue du Docteur Roux - 62 232 Annezin.

03.21.61.79.03 / 06.83.10.91.74



LE CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES

Informier, orienter, accompagner

Chaque mois, la commune accueille une permanence juridique et une permanence psychologique gratuites du CIDFF de Béthune. Ce Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles informe, oriente, accompagne le public - en priorité les femmes - dans les domaines de l'accès aux droits, de la lutte contre les violences sexistes, du soutien à la parentalité, de la sexualité et de la santé. Le CIDFF délivre de l'information gratuite et anonyme et respecte la confidentialité.

**Permanence psychologique :
1^{er} mardi du mois**

**Permanence juridique :
2^e mardi du mois**

Au CCAS / contact : 06.62.54.38.22

**Patricia Deneufégglise
adjointe au maire
référente VIF**

AUCUNE VIOLENCE N'EST TOLÉRABLE !

En tant que référente violences intrafamiliales (VIF) de la commune, mon rôle est de prévenir, détecter et accompagner les victimes de violences au sein du foyer.

*Vous êtes victimes de ces violences, je suis là pour vous écouter, vous soutenir et vous orienter vers les structures adaptées. Il vous est difficile de parler alors faites le **3919**, un numéro anonyme.*

Dans le but de lutter contre ce fléau, des actions de sensibilisation pour prévenir les violences vont être mises en place telles que la formation d'une partie du personnel afin de savoir identifier les signes de maltraitance.

Aujourd'hui, des solutions existent pour les victimes de brutalités intrafamiliales. Ce dispositif en est la preuve. Vous pensez être concerné(e)s : je suis là pour vous écouter et vous aider à retrouver une vie sereine.

**Contact : Permanence en mairie
le mardi de 10h à 12h**

Atelier PRE et CIDFF : EN JEU PARENTS

Informier sur les droits des familles, l'adolescence, les réseaux sociaux, ... par le biais d'un jeu de société, le CIDFF proposait un atelier « *En jeu parent* » à destination des mamans du Programme de réussite éducative (PRE). Sous forme d'un Trivial Pursuit, les participantes devaient répondre aux différentes questions autour des thèmes scolarité, responsabilité, santé, culture, droits et devoirs des parents, justice. L'objectif étant d'échanger et de discuter entre mères de famille et l'intervenante sur des sujets favorisant l'autonomie, l'information et les droits des femmes. Un moyen éducatif pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.



AU FIL DES TRAVAUX



ÉCONOMIES. L'école élémentaire Nicolas Copernic est passée au LED. Un changement réalisé dans le cadre d'un appel à projet 2024 à destination des quartiers prioritaires lancé par le **département du Pas-de-Calais**. La commune a bénéficié d'une subvention pour équiper en ampoule LED l'ensemble des salles et couloirs des 2 bâtiments de l'établissement pour un meilleur confort visuel des enfants et des enseignants. Un éclairage plus écologique et économique. **Coût : 19 000 € TTC - subvention de 8 168 € du département.**



ENTRETIEN DES BERGES. L'entrée du parc Roland Cressent, de la rue Louis Pasteur, a récemment perdu de son charme avec l'abattage d'une quinzaine de frênes et d'un aulne par une société mandatée par la communauté d'agglomération (CABBALR) qui a la compétence cours d'eau et rivières. Ces grands arbres ont été coupés en raison de problèmes de sécurité et de la maladie du frêne : la charalrose. Un champignon qui les affaiblit et les rend dangereux pour les piétons, les bâtiments et les maisons proches.

ZONE 30. Une vitesse excessive des usagers de la route a été constatée à La Clarence aux abords de la place des frères Viseur. Une zone de limitation de vitesse à 30 km / heure a été définie au niveau de cette zone limitant la vitesse de tous les véhicules circulant rue Jules Guesde (à partir du numéro 136), place Viseur et rue de la République (jusqu'au numéro 12 bis), rue Oscar Simon (à partir de son intersection avec la rue Ch'cafara) et au niveau des rues Aragon, Baudelaire, Carème, Desnos, Éluard. **Coût : 600 € TTC**



AU FIL DES TRAVAUX... DE NOS SERVICES TECHNIQUES

- Au rejointoiement des bordures intérieures de la cour de l'école maternelle de La Clarence.
- A l'élagage et l'abattage d'arbres près de la rue du Vieil fort à la Cité 34 (SIVOM)
- Au paillage et à la plantation de vivaces autour des arbres sur la place des frères Viseur
- A la taille et à l'élagage d'arbres à l'entrée de l'école élémentaire du Transvaal (SIVOM)
- A la création et à l'installation de bacs à jardinage pour l'école maternelle du Vaal vert au Transvaal
- A l'entretien des bordures de chemins et de trottoirs entre les rues Jean-Claude Delobelle et Albert Duplouy au Transvaal
- A la réfection rue Louis Pasteur d'une partie de la voie de bus (60 m²) face au collège



ECOLE DU VAAL VERT. Une nouvelle porte d'entrée donnant sur la place Krüger a été installée à l'école maternelle du Vaal vert. Les deux portes de garage, dont l'une est utilisée par l'école, ont aussi été changées.

Coût : 19 000 € TTC



EXPRESSION POLITIQUE

Fermetures de classes : les élus s'élèvent contre la décision

LISTE ENSEMBLE PLUS LOIN

L'Inspection académique a annoncé la suppression de 31 classes dans le bassin Béthune-Bruay, dont une à Divion.
Cette décision soulève de vives inquiétudes concernant la qualité de l'enseignement et les conditions d'apprentissage des élèves. Moins de classes, c'est moins de professeurs et cela engendre des effectifs plus importants par classe. C'est une dégradation de l'accompagnement pédagogique.
Les élus de la majorité au Conseil municipal s'opposent fermement à ce que l'éducation des enfants devienne la prochaine victime des coupes budgétaires.
Ils soulignent que l'éducation est une question de justice sociale. Tous

les enfants, quels que soient les territoires dans lesquels ils grandissent, méritent un enseignement de grande qualité.
Avec le soutien des parents d'élèves, des enseignants et des habitants, les élus se battent pour faire entendre une voix unanime : nos écoles ne doivent pas être traitées comme des variables d'ajustement dans des politiques comptables déconnectées de la réalité du terrain.
L'affaire n'est pas close...
Divion entend bien continuer à défendre son école..

Le groupe majoritaire

Tribune non reçue

LISTE DIVION NATURELLEMENT

Pour un service public à la hauteur des Divionnais(es)

LISTE CHANGEONS DIVION

Vous exigez une commune plus proche de ses habitants, plus réactive et tournée vers l'avenir ? Vous attendez des élus qu'ils modernisent notre ville, améliorent l'accueil dans les services municipaux et gèrent les finances avec transparence et rigueur ?
Malheureusement, la majorité actuelle n'a jamais su être au rendez-vous.
Le service public doit garantir à tous un accès équitable aux services essentiels : Propreté, sécurité, éducation, culture, accompagnement des habitants... Chacun doit pouvoir compter sur des élus accessibles et à l'écoute des Divionnais dans laquelle la participation citoyenne n'est pas

un slogan électoraliste, mais une réalité.
En 2025, nous continuerons à exiger une ville dynamique, où chaque euro dépensé profite réellement aux Divionnais. Nous défendons une gouvernance plus participative, une politique locale plus ambitieuse et une commune tournée vers l'avenir.
Parce que Divion mérite mieux, nous continuerons à porter la voix de celles et ceux qui aspirent à une ville digne de son service public.

Benoît Penet

Du respect pour nos sportifs

LISTE DIVION POUR VOUS

Depuis le début, et vous en êtes les témoins, nous utilisons cette tribune pour proposer des solutions constructives.
Aujourd'hui, nous voulons vous faire part de notre grande inquiétude. En effet, vous n'êtes pas sans savoir que notre complexe sportif entrera en travaux prochainement. En janvier 2026 ? Nous en sommes ravis ! Sauf que nous ne sommes pas invités à réfléchir au projet, aux aménagements possibles alors que des idées... nous en avons tous. Dommage que les débats ne soient pas à la hauteur des enjeux.

Qu'en est-il des utilisateurs de cette salle ? Angoisse et inquiétude grandissent de plus en plus chez nos sportifs... Où vont-ils jouer, s'entraîner ? Ils n'en savent rien... Certains pensent même quitter les clubs divionnais.
Les élus ne peuvent pas laisser les sportifs trouver eux-mêmes des solutions. Oui aux travaux mais NON au mépris des associations sportives ! Nous demandons à la majorité de ne pas laisser en souffrance les athlètes qui représentent fièrement nos couleurs divionnaises !

Émeline Delplanque

ÉTAT-CIVIL

décembre à février

► Naissance

Hadriel Caresmel
Steven Junior Boulanger
Inaë Boutry
Lou Caboche
Sacha Plouviez
Aloïs Boubet / Jacquiel
Kézia Brogniart
Mia Fournier
Ilyas Laghouati
Capucine Brongniart
Zémilya Hannebique
Laïa Louchart
Kayden Barbier
Emma Beaucamps

► Noces de diamant

Julien Samiez
et Marie-Claude Devienne
Mariés le 21 novembre 1964



NUMÉROS UTILES

- . Police 17
- . Pompiers 18
- . Samu 15
- . Polyclinique de La Clarence 03.21.54.90.00

ÇA M'INTÉRESSE

► HORAIRES MAIRIE

► Accueil de la mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h & de 13h30 à 17h.

► État-civil

Les permanences du service État-civil des lundis et vendredis de 17h à 18h sont supprimées et remplacées par la possibilité d'une prise de rendez-vous entre 12h et 14h et après 17h (en dehors des heures d'ouverture de la mairie).

03.21.64.55.70

contact@ville-divion.fr

► UNE MÉDIATRICE SANTÉ À VOS CÔTÉS

Jennifer Bouquillion est médiatrice santé. Sur le terrain, elle intervient dans les quartiers de la Cité 30, Cité 34, Transvaal et La Clarence. Il est possible aussi de la joindre par téléphone pour un premier contact avant qu'elle ne se déplace chez vous. Jennifer peut vous aider pour une prise de rendez-vous chez un spécialiste, vous orienter chez un professionnel de santé, pour un bilan de santé, pour une demande de CMU si vous n'avez plus de mutuelle, pour trouver un médecin traitant.

N'hésitez pas à la contacter si vous avez une question sur la santé, sur l'accès aux soins.

Contact 06.75.09.30.53

► VÉRIFIEZ VOS TITRES D'IDENTITÉ

Anticipez vos voyages et examens en vérifiant vos titres d'identité. À l'approche des vacances ou des examens, les demandes de cartes d'identité et de passeports sont en forte hausse.

Pour recevoir vos titres à temps, pensez à anticiper leur renouvellement ! N'attendez pas la dernière minute, la demande en avance permet de gagner du temps !

Les demandes de cartes d'identité ou de passeports se font dans les mairies équipées d'une station d'enregistrement : Auchel et Bruay-Labuissière.

Vie Pratique

► ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

Gratuité - Mixité
Bienveillance - Soutien - Écoute

Parents, futurs parents, vous rencontrez des difficultés, vous voulez renforcer le lien avec votre bébé, vous vous posez des questions... la **Maison des 1 000 premiers jours** est pour vous. Tout savoir de la grossesse jusqu'aux 3 ans de l'enfant.

Ces espaces d'écoute permettent aux jeunes parents de partager leurs expériences, leurs questionnements, leurs difficultés rencontrées dans leur parentalité et de renforcer le lien avec leur bébé.

Maison des 1 000 premiers jours :

► Rue du 14- juillet - 62 400 Béthune - 06.63.70.23.92

maison1000premiersjours@ville-bethune.fr

► La goutte de lait - Avenue du général de Gaulle - 62 260 Auchel - 03.21.63.25.80

du lundi au vendredi de 8h30 - 12h
gouttedelait@auchel.fr

► ÉCONOMISEZ SUR VOS DÉPENSES DE CHAUFFAGE REJOIGNEZ LE GROUPEMENT D'ACHATS D'ÉNERGIES

Renouvellement de l'opération Hiver 2025-2026

► Vous n'avez pas fait partie des consommateurs de cette année : vous pouvez rejoindre le groupe pour l'hiver 2025-2026 en répondant à l'enquête afin de connaître vos besoins en quantité (fioul & charbon), en qualité (pellets et bois) et ce sans engagement **avant le 10 avril 2025**.

Questionnaire sur le site divion.fr / Environnement / Cadre de vie / Economie d'énergies

► Vous avez déjà participé à l'opération : vous serez contacté prochainement afin de connaître vos besoins.

Les vacances d'été se préparent...

EN JUILLET : SÉJOUR 6-11 ANS - EN AOÛT : SÉJOUR 11-17 ANS

+ D'INFOS BIENTÔT

f DIVION OFFICIEL
WWW.DIVION.FR

